# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le lundi 30 octobre 2023

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario / Teams

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre, vice-présidente

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Suzanne Salituri, présidente

Luc Tessier

**Élèves conseillers :**

Mariska Lamothe - Teams

Zackary Vaillancourt

**Membres du personnel :**

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**ABSENCE MOTIVÉE**

**Conseillère scolaire :**

Julie Allen

**ABSENCE NON-MOTIVÉE**

**Conseiller scolaire :**

Marcel Montpellier

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 18 h 02.

1. Appel nominal

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 23-79  
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil consigne l’absence motivée de Mme Julie Allen et l’absence non-motivée de M. Marcel Montpellier au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 30 octobre 2023. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

Ajout à l’ordre du jour du comité plénier à huis clos :  
4.3 Fidélisation des élèves (Mme Salituri)

PROPOPÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 23-80  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 30 octobre 2023 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts ([Article 10](https://www.nouvelon.ca/images/pdf/Reglement_procedure.docx)) S. o.
2. Comité plénier à huis clos

PROPOPÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 23-81  
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 05, présidé par   
Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

Il est proposé par M. Gervais, appuyé par M. Lemoyne, que la séance à huis clos est levée  
à 18 h 54. Adoptée

1. comité plénier

La séance publique reprend à 19 h 03.

1. reconnaissance du territoire

Mme Salituri reconnait que le siège social se trouve sur le territoire désigné dans le traité de Robinson-Huron de 1850 et que les terres sur lesquelles les membres sont rassemblées font partie du territoire traditionnel des Premières Nations d’Atikameksheng Anishnawbek et de Wahnapitae.

1. Prière

Mme Barrette récite la prière portant sur le fruit de l’Esprit, la bonté.

1. Présentation
   1. École Saint-Joseph (Blind River) / Thème : Acquisition des habitudes et des compétences nécessaires au 21e siècle

M. Morvan présente Mme Julie Chenard Azzi, direction d’école, et partage son parcours au sein du CSC Nouvelon depuis septembre 2002.

Mme Chenard Azzi partage une vidéo qui reflètent le goût des élèves d’apprendre, d’innover et de s’impliquer. Des projets ont été mis de l’avant pour démontrer l’utilisation des STIM.

M. Gervais remercie Mme Chenard Azzi de son dévouement au sein de l’école et de la communauté de Blind River.

M. Morvan convient de l’excellent travail.

1. Adoption du procès-verbal

* Réunion ordinaire du Conseil du 26 septembre 2023

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 23-82  
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le  
26 septembre 2023 tel que présenté. »**

1. Suivis découlant du procès-verbal S. o.
2. Affaires sur le plan provincial et national
   1. AFOCSC  
      - Tableau de suivis de la rencontre du CA du 8 juin 2023  
      - Tableau de suivis de la rencontre du CA du 5-6 octobre 2023

Mme Salituri demande aux membres s’ils ont des questions concernant le tableau des suivis des deux dernières rencontres du conseil d’administration de l’AFOCSC.

M. Henry partage ses préoccupations par rapport à l’item portant sur le « document de travail de lever de drapeaux et reconnaissance de groupes » et la suggestion que chaque conseil pourrait créer un comité de travail pour donner aux conseillers scolaires la chance de débattre le sujet. Il souligne que ça fait plus d’un an et demi que le CODEC fait des suivis auprès de M. Lévesque pour obtenir le document.

M. Henry demandera à nouveau l’ajout de ce point à l’ordre du jour de la prochaine rencontre du CODEC. Mme Salituri fera ainsi pour le prochain CA de l’AFOCSC.

* 1. FNCSF – 33e congrès annuel à Sudbury

Mme Salituri partage les points forts du congrès dont la soirée retrouvailles. Les congressistes ont apprécié les talents musicaux du groupe « Le Bistro » du Collège Notre-Dame. La visite à l’école secondaire du Sacré-Cœur était très bien organisée. Les congressistes ont été émerveillés de voir les deux orignaux dans le champs de sports de la cours d’école. Les élus ont eu la chance d’échanger avec des conseillères et conseillers scolaires d’un peu partout au Canada. Ce fut de belles occasions de réseautage.

M. Lemoyne a apprécié la messe célébrée par Mgr Dowd.

Mme Bisson partage que des participants à la visite de l’école secondaire du Sacré-Cœur lui ont confié être impressionnés de l’offre de programmes et auraient souhaité pouvoir rester plus longtemps pour en apprendre davantage. L’accueil chaleureux et l’enthousiasme des élèves et du personnel furent remarqués.  
  
Félicitations à Aiden Thibert, un finissant de l’école secondaire catholique l’Horizon, qui s’est mérité la Bourse de la persévérance remise par le Regroupement national des directions générales de l’éducation (RNDGE) d’une valeur de 1 000 $! Félicitations à Melinda Chartrand qui a reçu le prix annuel Jean-Robert Gauthier remis par la FNCSF!

Le 34e congrès annuel de la FNCSF sera à Charlottetown à l’automne 2024.

1. Étude des recommandations des comités
   1. Comité plénier à huis clos

Mme Essiembre présente le rapport de la séance du comité plénier à huis clos.

* Budget déficitaire 2023-2024

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-83  
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil autorise l’administration à prendre les démarches nécessaires pour entamer un recours judiciaire en vertu de l’article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* dans le contexte du dossier du budget déficitaire, pourvu que les lettres expédiées au ministère de l’Éducation de l’Ontario au mois d’octobre et de novembre 2023 ne soient pas répondues par le 15 novembre (première lettre) et le 30 novembre (deuxième lettre) et ne donne pas lieu à des résultats satisfaisants pour régler le déficit du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario. Le recours judiciaire sera entrepris par la firme Emond Harnden au nom du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario. »**

* 1. Comité de participation des parents

M. Berthiaume fait un survol des sujets abordés lors de la dernière réunion. Des efforts sont déployés pour promouvoir le CPP en encourageant des parents à y siéger.

* Procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2023

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 23-84  
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de participation des parents tenue le 4 octobre 2023. »**

* 1. Comité consultatif pour l’enfance en difficulté

M. Joanisse et Mme Aubin-Gagné font un survol des points couverts. Le Projet de loi 98 modifie le terme « enfance en difficulté » à « élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisé ». De plus amples informations sont attendues à cet effet.

M. Henry indique qu’il a soulevé cette question auprès des instances ministérielles quelques années passées. Le CSC Nouvelon a procédé l’année dernière à modifier le nom du Service de l’enfance en difficulté à Service spécialisé à l’élève. Il informe les membres du Conseil qu’il a siégé sur le comité de sélection pour remplacer la direction générale du CÉNO qui quitte à la retraite. Un contrat d’emploi est en train d’être négocié avec la personne retenue.

* Procès-verbaux de la première et deuxième réunion du 10 septembre 2023

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-85  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la première et deuxième réunion du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté tenue le  
10 octobre 2023. »**

* 1. Comité de leadership en éducation catholique

M. Tessier présente le rapport de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2023

PROPOPÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 23-86  
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de leadership en éducation catholique tenue le 12 octobre 2023. »**

M. Henry indique qu’une lettre sera acheminée à Dre Dubé demain pour donner suite à sa délégation qui a fait une présentation devant le Conseil le 26 septembre dernier pour demander une école élémentaire sans écrans.

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOPÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 23-87  
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes selon le cycle annuel de révision :**

* **GOU 1.0.5 Bourse Vision (révision)**
* [**GOU 29.0 Engagement envers les élèves et leurs parents ou tuteurs**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU29_00.docx) **(statu quo)**
* [**GOU 30.0 Optimisation du temps d’apprentissage**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU30_00.docx) **(statu quo)**
* **GOU 32.0 Prix de contribution exceptionnelle (révision)**
* Plan d’action pour la réussite en mathématiques 2023-2024 du CSC Nouvelon (Plan)

En raison de données non disponibles en date du 27 octobre, le Plan fut acheminé par courriel tôt ce matin aux membres du Conseil.

M. Morvan donne une mise en contexte du Plan qui fait partie d’une stratégie provinciale pour améliorer le rendement des élèves en mathématiques. Le Plan doit être basé sur trois actions prioritaires et s’articuler sur sept piliers principaux : le recrutement, la communication, la formation, l’analyse de données, la cohérence, l’accompagnement ciblé et le monitorage. Des stratégies et des indicateurs ont été ciblés pour nos écoles identifiées prioritaires.

M. Henry et M. Morvan sont conscients que le montant reçu de 714 400 $ des 71,8 millions de dollars investis par le gouvernement pour l’année 2023-2024 n’est pas suffisant pour la mise en œuvre du Plan et ne couvre pas les coûts de suppléance afin de permettre la formation et l’accompagnement ciblé du personnel enseignant.

Découlant de la note de service ministérielle du 16 juin 2023, les conseils scolaires sont tenus de participer à des rencontres régulières avec le Ministère. De plus, le Plan doit être entériné par la direction de l’éducation et les conseillères et conseillers scolaires avant d’être soumis en ligne au ministère de l’Éducation de l’Ontario (MÉO) selon le calendrier suivant :

* **15 novembre 2023 (rapport initial) :** stratégies initiales et indicateurs de rendement clés
* **15 mars 2024 (rapport intérimaire) :** intégration des données de la première étape /  
  du premier semestre
* **15 juillet 2024 (rapport final) :** intégration des données de la deuxième étape /  
  du deuxième semestre

M. Henry a fait part au MÉO que la date du 15 mars 2024 est problématique alors qu’elle tombe durant le congé de mars.

M. Morvan est confiant que le CSC Nouvelon est en bonne posture avec les facilitateurs en place (un poste à combler dans la région de l’ouest) et l’outil du Coffre.

M. Henry ajoute que M. Morvan est qualifié en mathématiques et il est le porteur du dossier des mathématiques. L’équipe pédagogique prend au sérieux les résultats des tests de l’OQRE et s’engage de par tous les moyens possibles à améliorer les résultats et la réussite des élèves. Ce seront des efforts monumentaux sur plusieurs années et le CSC Nouvelon s’engage à surmonter les défis peu importe les obstacles.

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-88  
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le Plan d’action pour la réussite en mathématiques 2023-2024 – Rapport initial - du Conseil scolaire catholique Nouvelon tel que présenté. »**

1. Rapport des élèves conseillers
   1. District d’Algoma

Malgré les défis techniques, Mariska Lamothe réussit à faire le tour des activités intéressantes qui ont eu lieu dans les écoles secondaires de la région de l’ouest.

* 1. Districts de Sudbury et de Manitoulin

Zackary Vaillancourt fait un survol des activités du mois d’octobre dans les écoles de la région de l’est.

Mme Salituri remercie Mariska et Zackary de la qualité des photos et des détails expliquant les belles activités dans nos écoles secondaires catholiques.

1. Information
   1. [L'Ombudsman publie son Rapport annuel 2022-2023](https://www.ombudsman.on.ca/resources/reports,-cases-and-submissions/annual-reports/2022-2023-annual-report)

Les membres sont invités à consulter le rapport annuel partagé à titre informatif.

1. Période de questions (membres du Conseil) S. o.
2. Avis de motion S. o.
3. Levée de la séance

Mme Salituri fait un doux rappel aux membres quant aux deux réunions du mois de novembre.

**Réunion inaugurale du Conseil**

Le mercredi 22 novembre 2023 15 h 30 Célébration eucharistique  
16 h 30 Réunion inaugurale  
18 h Souper d’affaires du Conseil et du Comité de fonctionnement

**Réunion ordinaire du Conseil**

Le jeudi 23 novembre 2023 18 h Comité plénier à huis clos  
19 h Réunion publique

Il est proposé par Mme Essiembre, appuyé par M. Joanisse, que la séance soit levée à 20 h 56. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM  
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier